

DQ-58 – C70

Date : 7 février 2007



QUESTION

Dans sa réponse du 22 janvier 2007 (DQ31.1), Hydro-Québec mentionne que l'étude technique réalisée par M. Guy Fréchette recommande « l'installation d'une grille de mise à la terre au poste terminal et au quai ainsi que l'installation de deux fils de contrepois le long du massif de béton afin de minimiser l'élévation de potentiel des prises de terre ». Advenant l'autorisation de votre projet, comptez-vous mettre en place ces dispositifs?

RÉPONSE

Oui, Rabaska mettra en place ces dispositifs.

À noter que les grilles de mise à la terre au poste terminal et au quai sont nécessaires, indépendamment de la présence des lignes à 735kV (voir également document DQ27.58 déposé en réponse à la question QUES110).